

Nicole Belloubet indique qu'une urne sera accessible dans chaque prison pour les élections européennes



Les personnes incarcérées pourront voter plus facilement dans les mois à venir pour le scrutin européen.

Les détenus français pourront exercer leur droit de vote dans les établissements dans lesquels ils sont incarcérés dans le cadre des élections européennes, en mai 2019.

Les bulletins des urnes installées dans les prisons seront donc bien comptabilisés. Les votes seront ensuite centralisés à Paris.

Cette annonce a été faite par Nicole Belloubet ce vendredi. La ministre de la Justice effectuait un déplacement à Marseille, à la prison des Baumettes.

La ministre a détaillé comment les détenus pourront exercer leur droit de vote.

Ce "vote par correspondance se fera au sein de chaque établissement pénitentiaire, sous enveloppe, dans une urne, et les résultats seront centralisés à la chancellerie. (...) Le droit de vote est une condition de dignité. C'est un droit fondamental qui mérite d'être exercé, alors que dans la réalité actuellement c'est très compliqué".

Ce principe du vote par correspondance des détenus a été adopté par les sénateurs le 16 octobre dernier.

La teneur du vote de l'ensemble des détenus dans les prisons françaises sera ensuite dévoilée de manière globale, comme pour une ville ou un département.

Selon les chiffres de l'administration pénitentiaire, plus de 50.000 détenus sur les 70.000 personnes incarcérées en France ont conservé leurs droits civiques.

Les détenus pouvaient voter auparavant par procuration ou en obtenant une permission de sortie.

Le nombre de détenus a atteint un nouveau triste record en septembre, selon les chiffres de l'administration pénitentiaire publiés cette semaine. 70.714 personnes sont incarcérées dans les prisons françaises, qui souffrent d'une surpopulation chronique.

Le gouvernement a évoqué la création de 7.000 places de prison d'ici la fin du quinquennat afin de lutter contre la surpopulation. Une redéfinition de l'échelle des peines doit également être mise en place.

